

Décret

Générale

colonial

Décret n° 4-207-1914 19 décembre 1913

n° 4-207-1914 19

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

19 décembre 1913

Numéro JO

n° 207 du 31/01/1914

Date du numéro

31 janvier 1914

TEXTE INTÉGRAL

a été approuvé un arrêté du Gouverneur de la Côte Française des Somalis en date du 13 novembre 1913, portant ouverture au budget local (exercice 1913) de 150.000 francs de crédits supplémentaires répartis ainsi qu'il suit : Chap. 2. — Gouvernement 17.500 Chap. 3. — Secrétariat général 9.500 Chap. 4. — Matériel du gouvernement et de Secrétariat général.....4.000 Chap 5. — Affaires indigènes..... 3.000 Chap. 9. — Dépenses diverses..... 15.500 Chap.11.— Contributions diverses..... 10.000 Chap. 13.— Travaux publics..... 56.000 Chap. 14. — Jardins publics..... 600 Chap. 15. Postes et télégraphes..... 14.500 Chap. 16. Dépenses imprévues.....5.400 Chap. 19. Dépenses d'exercices clos.....14.000 150.000